



VILLE DE  
LA TOUR-DE-PEILZ  
*Municipalité*

**COMMUNICATION MUNICIPALE No 19/2011**

le 2 novembre 2011

**Concerne :**

Marché de Noël 2011.

Au Conseil communal de  
1814 La Tour-de-Peilz

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

A l'issue d'une rencontre entre la SICAT (Société industrielle et commerciale de La Tour-de-Peilz) et des représentants de l'administration communale au mois de mai 2011, il est apparu qu'aucun des deux partenaires ne possédait suffisamment de ressources humaines pour assurer l'organisation de l'édition 2011 du Marché de Noël et l'ensemble des tâches administratives qui en découlent. En dépit de l'examen, lors des mois qui suivirent, de différentes options afin de maintenir la manifestation, le constat de départ s'est confirmé et a débouché sur une décision municipale annulant la manifestation.

Dès lors, les énergies pourront être concentrées sur l'organisation du Noël au Château, qui se tiendra samedi 17 décembre 2011 et qui, année après année, connaît un succès croissant auprès des adultes comme des enfants dans ce cadre exceptionnel que constitue la cour du Château.

Le programme de la manifestation sera de surcroît enrichi par la venue du Père Noël et la distribution de polenta (comme en 2010) à l'issue de la chantée. Ces deux activités sont organisées, comme toujours, par la SICAT qui contribue ainsi au développement du Noël au Château.

La Municipalité mènera, à l'issue des Fêtes, une nouvelle réflexion relative à la mise sur pied, ou non, d'un marché artisanal de Noël à La Tour-de-Peilz.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le syndic :

Le secrétaire :

  
  


Lyonel Kaufmann Pierre-A. Dupertuis

Adopté par la Municipalité le 17 octobre 2011

